



JE SUIS INFIRMIER, MA NOTICE MOBISOINS Version courte

L'application Mobisoins V2 est téléchargeable gratuitement sur smartphone et/ ou tablette
Avant la 1ere utilisation, contactez-nous pour renseigner l'identifiant client.

Je valide mon intervention

Je clique sur l'intervention concernée.
Je réponds « oui » aux questions.

1- Je coche « Réalisé » ou « Annulé » pour chaque soin :

Si le soin est annulé, je le justifie par un commentaire

*Attention le commentaire de la séance est à utiliser uniquement en cas d'annulation.
Pour toute information importante concernant le patient, j'utilise une transmission ciblée.*

2- Je peux ajouter un ou plusieurs soins non prévus en cliquant sur le + en haut à droite.

Mon soin s'affiche à la suite des soins prévus, coché comme « Réalisé »

3- J'ajoute le nombre « km hors forfait » si nécessaire :

Cela correspond aux IK à facturer au-delà de l'IFD.

4- Je valide mon intervention

Si je n'ai pas validé mon intervention passée :

Je clique sur « Soins et Interventions »



- › Je clique sur la loupe en haut à droite me donnant accès au calendrier
- › Je sélectionne la date
- › Je réalise la traçabilité



Je clique sur « Administrations Traitements »



La liste des traitements du jour apparaît, classée par heure et voie d'administration.

Par défaut, tous les traitements sont visibles. En cochant la case « tout déplier », les traitements seront triés par horaire de prise.

Des filtres sont également applicables en cliquant sur  pour sélectionner les traitements conditionnels.

La personne qui doit administrer le traitement est indiquée en haut à droite de chaque ligne de médicament.



1/ Je valide chaque traitement du jour que j'ai administré (Traitement per os, patchs, injectables...) :

› Je coche la case correspondante à mon action :

« J'administre » quand j'ai moi-même donné le traitement

« Non administré » si le traitement n'a pas été donné, en ajoutant un motif de la liste.

› Je valide ma traçabilité (✓ en haut à droite)

Retour au tableau de bord du patient



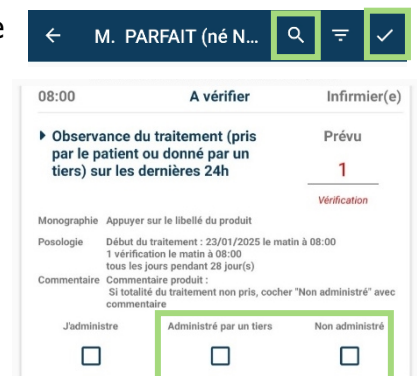
2/ Je trace la vérification de l'observance du traitement sur les dernières 24h :

Je clique sur la loupe (en haut à droite) pour visualiser le traitement de la veille (Je choisis la date sur le calendrier)

› Je coche la case « Administré par un tiers » quand j'ai vérifié que l'ensemble du traitement a bien été pris sur les dernières 24h (pris par le patient ou donné par l'entourage ou un autre professionnel)

› Je coche la case « Non administré » si la totalité du traitement n'a pas été pris en précisant un commentaire

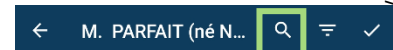
› Je valide ma traçabilité (✓ en haut à droite) Retour au tableau de bord du patient



3/ Je valide les traitements de la veille

› Si je souhaite tracer l'administration des traitements de la veille, je clique sur la loupe (en haut) et je choisis le jour souhaité.

› Je coche la case correspondant à mon action (Se référer au paragraphe « je valide chaque traitement du jour que j'ai administré »)



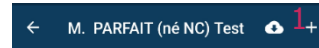


Je complète avec une évaluation (Algoplus...) et/ou une constante (poids, douleur, SAT...)

Je clique sur « Evaluations » ou « Constantes »



1- Je clique sur le + en haut à droite



2- Je recherche le type d'évaluation ou la constante que je souhaite réaliser et je le/la sélectionne dans la liste déroulante

Par défaut, la constante Alimentation (portions) apparaît, la modifier en cliquant dessus.

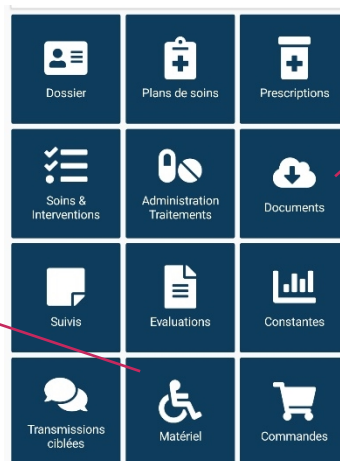
3- Je complète mes données

4- Je valide la saisie

Informations complémentaires :

1- Pour accéder au tableau de bord du patient

- › Je clique sur le menu de gauche  , puis sur « Liste des patients »
- › Je saisis le nom du patient, puis je clique sur sa fiche
- › Depuis le tableau de bord, je peux ajouter et/ou consulter des informations en cliquant sur le pavé concerné.



Le code de la valise sécurisée est accessible dans l'onglet « Matériel »

Les documents médicaux (Prescriptions complètes, protocoles de soins...) sont accessibles dans l'onglet « Documents »

2- Le dossier du patient reste accessible par le menu de l'application (Liste des patients) jusqu'à 16 jours après sa sortie d'HAD.

En tant que professionnel libéral, les accès aux dossiers des patients sont nominatifs.

Mon identifiant et mon mot de passe sont strictement personnels.

PENSER A SE DECONNECTER